



Sdel Tertiaire Phibor CBC GTM
Francilis Sogea IDF Cegelec PETIT

GRUPE VINCI
Ile-de-France

Chantiers Modernes Bateg Vinci Quentin Gestion

Graniou

Optéor VCF

GTIE Tunzini Vinci Facilities

Elmo

Vinci Construction SI

Arteis Energilec

Actemium

Eurovia

Chez VINCI la crise ... c'est juste pour les salariés !

Car tous nous sommes ou risquons d'être les victimes des multiples réorganisations et restructurations organisées par VINCI, chômage partiel, suppressions d'emplois, remise en cause des droits et accords d'entreprises, salaires bloqués, la dégradation des conditions de travail,

Un seul but pour VINCI préserver et surtout augmenter les rémunérations de ses dirigeants et les dividendes des gros actionnaires du Groupe, et pourtant les résultats n'ont jamais été aussi bons. ce qui a permis :

- ✓ Depuis le début de l'année, 5 milliards d'€ dépensés en acquisitions d'entreprises, alors qu'il y a tant de réels investissements productifs à faire.
- ✓ Et Xavier Huillard (PDG du Groupe avec 1 834 064 € de salaire annuel en 2012) de s'engager à verser près de 2 milliards d'€ de dividendes aux actionnaires (2 fois plus qu'en 2013 !).
- ✓ Tout ceci grâce également aux cadeaux généreusement offerts par le gouvernement Hollande/Vals avec le pacte de responsabilité : 129 millions au titre du CICE intégrés dans les résultats, ... et le PDG Huillard en redemande !

Non c'est inacceptable, exigeons le retrait du pacte de responsabilité !

Ces sommes colossales peuvent et doivent servir à :

Rémunérer le travail, pas les actionnaires !

Augmenter les salaires !

Interdire les suppressions d'emploi !

Pour toutes ces raisons nous appelons tous les salariés de toutes les entreprises du groupe à se mettre en GREVE pour venir manifester devant le siège de VINCI. Nous irons porter nos revendications à la direction générale.

- *Récupération des sommes indument versées aux gros actionnaires et dirigeants du Groupe !*
- *300 € d'augmentation générale des salaires !*
- *Aucun salaire en-dessous de 1700 € !*
- *Arrêt de la sous-traitance à outrance, arrêt de l'exploitation des salariés « low cost » ; respect du Code du travail et des conventions collectives pour tous les salariés travaillant sur les chantiers du Groupe VINCI !*
- *Arrêt des réorganisations / restructurations d'entreprise, pas une seule suppression d'emploi chez VINCI !*
- *Reconnaissance de la pénibilité : retraite à 55 ans pour les salariés exerçant des travaux pénibles*

Le 6 Novembre 2014, à partir de 9H
Rassemblement au siège du
Groupe VINCI, à Rueil-Malmaison (92)

3 Cours Ferdinand de Lesseps

(Accès : RER ligne A - arrêt Rueil-Malmaison)

